

## PRIX DE L'ABONNEMENT

EDITION QUOTIDIENNE  
Un an..... \$ 3 00  
Six mois..... 2 00  
Trois mois..... 1 50  
Quatre mois..... 1 00  
L'abonnement est strictement payable d'avance.

EDITION SEMAADAIRE  
Un an, au comptant, d'avance..... \$ 1 00

ERNEST PACAUD, Editeur-propiétaire

BUREAUX : 92 Côte Lamontagne, Basse-Ville, Québec

ULRIC BARTHE, Rédacteur

## L'ELECTEUR

QUÉBEC, 25 JANVIER 1894

## LA PRISON

On exhume une loi barbare

## IL FAUT PAYER LA TAXE

En présence de l'indignation soulevée dans le public par la loi des taxes, les ministres avaient promis, avant la session, de les modifier de façon à les rendre moins onéreuses et plus équitables. Or, bien loin d'en diminuer l'odieux, ils les ont rendues plus odieuses encore.

Nous avons sous les yeux le dernier numéro de la Gazette Officielle qui contient les amendements à la loi des taxes. Avant ces amendements destinés, disaient-ils, à rendre la taxe moins onéreuse, ceux qui ne payaient point cette taxe étaient tout simplement susceptibles d'être condamnés, en sus du montant exigé, à une pénalité du double de la taxe. C'était, déjà, on l'admettra assez rigoureux. Eh bien ! sous prétexte d'adoucir ces rigueurs, notre paternel gouvernement a fait décréter que ceux qui ne paieraient point la taxe seraient passibles d'un emprisonnement d'un mois ! Ce sont les clauses quatorze et quinze qui le décrètent ainsi.

En d'autres termes, le gouvernement a rétabli la vieille loi odieuse qui permettait l'emprisonnement pour dettes dont nous parlerons tout à l'heure.

C'est tout simplement révoltant. Et cet emprisonnement, — qu'on le remarque bien, — s'applique à toutes les personnes obligées de prendre une licence pour exercer leur profession, art, commerce ou industrie. Puis, à l'avenir, le prix de ces licences sera déterminé d'après le montant du loyer dans les cités de Montréal et de Québec. Quant aux marchands et industriels qui demeurent en dehors de ces deux cités, voici l'échelle des prix qu'ils doivent payer :

10 Manufacturiers en gros et en détail, dans les villes dont la population excède 5,000 âmes..... \$50 00  
En tout autre endroit..... 30 00  
20 S'il s'agit d'un marchand en détail, dans les dites villes..... 20 00  
En tout autre endroit..... 10 00

Que si, dans le cours de l'année, l'on transporte son établissement dans un local d'un loyer plus élevé, il faudra payer un supplément d'honoraires proportionnel, — ce sont les termes de la loi, — ou bien, gare à la prison !

Et puis, il faut voir avec quel manque de soin cette loi est rédigée. Ainsi, par exemple, il est dit que pour les avocats, notaires, etc., etc., qui pratiquent en société, la taxe sera payée par celle-ci. A défaut de paiement, qui ira en prison ? Est-ce la société ou les membres de cette société ? Nombre d'avocats, de notaires, etc., etc., tiennent, comme on dit, leurs bureaux dans leurs chapeaux ; sur quelle base alors sera déterminée la taxe qu'ils auront à payer ? Le percepteur devra-t-il s'enquérir de la valeur du chapeau ? Ceci fait toucher du doigt tout ce qu'il y a de ridicule et d'odieux dans cette loi.

Nous avons dit plus haut que le gouvernement avait en réalité ressuscité la loi qui permettait l'emprisonnement pour dette, et c'est vrai. Il est impossible d'imaginer rien de plus réactionnaire, rien de plus révoltant. C'est un attentat à la liberté du sujet, attentat qui pouvait se commettre impunément au moyen-âge, mais que la civilisation a depuis longtemps banni de nos lois. A cette époque de barbarie, la contrainte personnelle était toujours là, menaçante et inflexible, pour traiter en criminel ou en esclave celui qui ne payait pas sa dette. La civilisation a changé tout cela : aujourd'hui l'on saisit les biens avant d'arriver à la personne. L'individu est respecté et ce n'est que rarement, dans des cas spécialement graves, que la loi consent au douloureux sacrifice de la liberté du débiteur.

Voudrait-on, par hasard, nous reporter en arrière, à l'époque des Romains ou aux temps plus modernes où Charles-Quint ordonnait que les débiteurs insolubles seraient punis comme des voleurs ? Pendant que les législateurs de tous les pays civilisés sont préoccupés de l'idée d'adoucir la contrainte par corps, de la restreindre, nos ministres, ici, cherchent à l'étendre ! C'est un point nouveau à ajouter au bilan de toutes leurs inepties.

Dès le troisième siècle, Beaumanoir avait dit : " Ce serait contraire chose à humanité qu'on laissât toujours corps d'homme en prison pour dette, puisqu'on voit que le créancier ne peut être payé par la prison. "

débiteur qui jurerait sur les saints Evangiles qu'il n'avait aucune ressource serait mis en liberté.

Chez nous, cette loi barbare a été depuis longtemps enlevée de nos statuts. On en trouve l'abrogation dans les Statuts Refondus du B. O. chap. 87 qui est la reproduction de plusieurs lois antérieures sur ce sujet, notamment du statut 12 Vict. ch. 4 et 16 Vict. ch. 194.

Eh bien ! cette loi infâme, surannée, la honte des législateurs qui l'ont inventée, nos ministres l'ont exhumée de ses cendres pour l'imposer à la province de Québec ! Ils pourraient, à l'avenir, faire appréhender et conduire en prison un pauvre diable incapable de payer la taxe ! Allons ! n'est-ce pas une abomination ? On dirait vraiment que les incapables qui nous gouvernent font de leur pire pour nous rendre non seulement ridicules, mais odieux même aux regards de ceux qui suivent nos affaires de près.

Que les malheureux qui iront en prison se souviennent de ces belles paroles de Saint-Jean-Chrysostôme et les rappellent à M. Taillon :

" Délivrez vos débiteurs et demandez à Dieu la compensation à une si grande iniquité. Tant qu'ils seront vos débiteurs, Dieu ne vous devra rien, mais donnez-leur la liberté, et vous pourrez réclamer auprès de Dieu le prix d'une si grande sagesse. "

## A nos abonnés et au public

Nous avons étudié avec soin la question suivante : les abonnés qui se trouvaient le 15 janvier courant avoir payé six mois d'avance ou plus à partir de cette date ont-ils droit au cadeau que vous offrez : le Panorama de l'Exposition de Chicago en 50 Photographures et le Farm and Fireside pour un an ?

Nous avouons que ce cas n'avait pas été prévu lorsque nous avons conclu nos arrangements pour nous procurer la prime, et de son côté le public admettra qu'il y avait de quoi justifier notre hésitation à faire droit à cette demande, attendu qu'après examen de nos listes, nous constatons que la concession qu'on nous demande représente pour nous un déboursé additionnel d'environ \$1200.

Néanmoins, la raison qu'on nous donne est tellement bonne que nous ne croyons pas pouvoir y échapper honnêtement. En effet, repousser la demande en question serait une injustice pour la meilleure classe de nos abonnés, c'est-à-dire les meilleurs payeurs.

Aussi, avons-nous le plaisir de leur annoncer que le cadeau sera adressé à tous ceux dont l'abonnement est payé pour six mois ou plus après le 15 janvier courant.

Seulement nous leur demandons de prendre un peu patience, car le relevé de nos listes est très long à faire.

A propos du grand journal d'Agriculture et de Foyer qui fait partie de notre cadeau, nous désirons qu'il n'y ait pas de malentendu. Cette publication est rédigée en langue anglaise.

On nous demande pourquoi nous ne la donnerons pas en français. Ce n'est pas chose possible. Il n'existe pas dans toute l'Amérique un seul journal français ayant un assez fort tirage pour se permettre de largesses comme celle du Farm and Fireside. Il n'y a pas la population pour cela. En supposant que l'essai fût tenté, il n'aurait certainement pas un tirage de 50,000, ce qui serait encore six fois moins que le tirage que nous offrons, dont le tirage est à 300,400.

Qu'on songe que, dans une publication à 300,000 exemplaires, les annonces ont trente fois la valeur de celles d'un journal à 10,000, et que pour chaque piastre que celui-ci touche, l'autre en reçoit trente. On doit maintenant comprendre comment nous avons pu contracter avec la puissante maison de Springfield (Ohio) des arrangements qui nous permettent de donner gratuitement à nos abonnés la plus belle prime qu'offre aucun autre journal du Canada.

Quelques personnes se sont présentées au comptoir et ont offert 50 cents pour le Portfolio de vues Photographiques de l'Exposition Colombienne, c'est-à-dire le même montant que nous acceptons des membres du clergé en sus de leur abonnement pour avoir droit au cadeau.

Nous avons refusé, et nous désirons en prévenir le public : nous ne donnerons la prime, pour aucune somme, à personne autre que les abonnés de L'Electeur qui rempliront les conditions stipulées à l'annonce.

Nous ne sommes pas des marchands de gravures. Nous ne vendons pas, nous donnons le Panorama de l'Exposition et l'abonnement au Farm and Fireside à tous ceux qui paient un semestre d'abonnement à L'Electeur quotidien au tarif régulier, pas un sou de plus.

Tous ceux qui sont allés à l'exposition de Chicago ne tarissent pas d'éloges sur la beauté de notre PANORAMA DU " WORLD'S FAIR. "

C'est, disent-ils, un précieux souvenir à conserver pour ceux qui sont allés à Chicago. Ces cinquante superbes photographures nous permettent de revoir par la pensée le merveilleux spectacle qui nous a tant charmés et dont la brillante réalité est désormais disparue sans retour.

Pour ceux qui n'ont pas eu l'avantage de faire ce voyage, le PANORAMA de L'Electeur leur en donne la plus belle illusion possible. Avec les gravures et les notes descriptives qui sont à la fin du volume, ils

peuvent faire le tour de la plus grande des expositions universelles.

## L'ADMINISTRATION.

## Actualités

C'est aujourd'hui que l'honorable M. Laurier parle à St-Vincent de Paul, comté de Laval.

On dit que les enfants de lady Aberdeen assisteront au bal costumé des enfants que l'on est en train d'organiser pour le Carnaval.

La direction de L'Electeur regrette qu'un menu fantaisiste de très mauvais genre ait été reproduit du Canard sans en avoir pris communication.

On dit de nouveau que l'hon. John Hearn, député de Québec-Ouest, est dangereusement malade.

Ce n'est pas sir John Thompson qui sera les prochaines élections. C'est le jeune Tupper. Celui-ci ralliera la P. P. A. mieux que son chef actuel.

La législature de la Nouvelle-Ecosse a refusé hier par une majorité de 11 le droit de suffrage aux femmes.

Bravo ! les femmes font bien mieux de rester au foyer.

Les Quarante-Heures auront lieu à St-François, I. O., le 26 ; à St-Marie de la Beauce, le 30 ; à St-Apollinaire, le 1er février ; à St-Etienne, le 2.

La loi relative aux écoles du Nord-Ouest a été décernée :

10 L'établissement d'un Bureau de l'Instruction publique dont les catholiques et les français seront pratiquement exclus, à l'exception de la section des écoles, c'est-à-dire d'autorité plurielle dans les écoles.

20 Qu'il sera exigé de tous les instituteurs et de toutes les institutrices des brevets d'écoles normales, qui auraient pour objet d'interdire absolument l'éducation aux éducateurs et éducatrices actuels, entièresment ecclésiastiques.

Cet Acte est clairement sectaire, beaucoup plus qu'un acte passé jusqu'à ce jour, beaucoup plus que l'Acte du Nouveau-Brunswick et que l'Acte du Manitoba.

Les tories nous disent : qu'il y ait injustice ou non, c'est un Nord-Ouest et au Manitoba à légiférer sur la question des écoles et le gouvernement ne doit pas exercer son droit de désaveu.

Mais pourquoi ces mêmes tories ont-ils donc demandé avec tant d'instances le désaveu de la loi réglant la question des écoles, surtout lorsque cette loi avait été votée à l'unanimité par notre législature ?

Si l'acte des écoles du Nord-Ouest n'est pas désavoué à temps, c'est fini, il n'y aura plus de remède.

Le Nord-Ouest n'a pas d'appel aux tribunaux.

L'éducation canadienne et française sera donc désormais considérée comme morte au Nord-Ouest.

Le dégel s'est tellement accentué hier soir qu'on a craint d'incendie pour les ouvrages en neige du Carnaval.

A 11 heures le thermomètre marquait 28° Fahr. au-dessus de zéro, et il pleuvait à verse.

Mai ouvrier, vers minuit, un grand vent d'ouest s'est élevé et a dissipé la pluie par enchantement, faisant dégringoler le mercure à zéro en quelques heures.

Ce matin, nous avons un beau verglas.

La violente campagne que le Mail poursuit contre le clergé catholique d'Ontario pourrait bien occuper les tribunaux avant longtemps.

Mgr Cleary, archevêque de Kingston, vient de faire écrire par ses avocats à l'organe des fanatiques, pour le notifier que, s'il ne cesse ses calomnies, il le traduira devant les tribunaux.

Le Mail répond qu'il se moque des menaces de Mgr Cleary et qu'il continuera ses attaques.

Le débat se continue à la Chambre des Représentants à Washington sur le nouveau tarif américain.

Dans ces deux derniers jours, on a adopté les clauses abolissant complètement les droits sur les sucres et le charbon.

Nous ne saurions pas plus d'espace à ce débat, bien qu'il nous intéresse à un si haut degré, parce que le vote de la Chambre des représentants n'est pas final.

Les décrets sont en grande majorité dans cette chambre et il n'y a pas de doute que le bill Wilson ne soit adopté lundi.

Mais le débat sera ensuite transporté au Sénat et c'est là qu'il sera intéressant, vu que les deux partis y sont à peu près d'égal force.

La moindre défection dans les rangs des démocrates pourrait faire modifier ou rejeter complètement le bill.

Nous disons lundi que le délai pour désavouer la loi abolissant les écoles catholiques au Nord-Ouest était expiré samedi le 20.

Il paraît que nous ne tiens pas l'erreur et que ce délai n'expirera que le 7 février.

Cette loi a été passée le 16 janvier 1893. En supposant qu'elle eût été transmise de suite à Ottawa, elle eût été émise le 10 janvier.

Or, comme le désaveu doit s'exercer dans le cours de l'année qui suit sa réception, nous en concluons que le délai devait expirer le 20 janvier.

Il faut croire qu'il y a eu un délai dans la transmission du bill à Regina, ou retard dans l'ouverture du message à Ottawa, puisque le fameux document ne paraît avoir été officiellement reçu que le 7 février, c'est-à-dire vingt-deux jours après l'anniversaire de sa passion.

L'excuse est nommée un sous-comité composé de MM. Daly, Foster et Angers pour rapporter s'il y a lieu au désaveu.

Le gouvernement d'Ottawa a adopté un ordre-en-Conseil permettant aux régiments militaires de venir à notre carnaval en costumes militaires et avec leurs armes.

Il n'a pas besoin de craindre, notre gouvernement, que l'on se batte.

N'était-ce la crainte de déplaire à la P. P. A., on verrait peut-être renouveler entre Canadiens et Américains les scènes inoubliables de Paris et de Toulon entre français et anglais.

En effet, on respecte les croyances de tout le monde, et ceux qui veulent fêter la discordance sont traduits devant les tribunaux comme des félons.

M. Benjamin Stapeley a été interviewé par un reporter au sujet de relations existant entre sa fille et John R. Hooper. " Il n'y a aucune promesse de mariage, a dit M. Stapeley. Elle n'a eu aucune relation avec lui. "

Avec Stapeley a dit simplement ce qu'elle savait, lors du procès : elle n'a pas cherché à l'aider comme on aide un amant, mais parce qu'elle avait pitié de ses parents qui sont très respectables. " Si Hooper était remis en liberté demain, a ajouté M. Stapeley, ma fille ne l'épouserait pas. Hooper s'est toujours bien conduit à notre égard, mais le seul bonheur de faire savoir au public que tout est bien rompu maintenant entre lui et ma fille, je hais particulièrement les menteurs, et Hooper en est un de la pire espèce. "

## Les représentants de 50,000 fanatiques réunis en convention

On décide d'exclure les catholiques de toutes les charges

Hamilton, 24 janvier

Les 700 délégués de la P. P. A. sont en session.

Quelques modifications ont été faites aux règlements de l'association.

La seule proposition qui a soulevé un débat est celle suggérant de changer le serment prêté par les membres de ne jamais employer un catholique.

Cette proposition a été repoussée et le serment reste par conséquent le même.

Le président, M. J. H. McConnell, de Windsor, a fait une revue des travaux de l'année.

Le secrétaire Little, de Toronto, a raconté le développement phénoménal de l'association.

Nous avons, dit-il, jeté les bases de cette association à Windsor, il y a trois ans. Il y a un an, nous comptons 96 loges et 10,000 membres.

Aujourd'hui, nous avons 439 loges et 50,000 membres.

Le trésorier McRoberts, de London, a présenté un rapport montrant un surplus de millions de piastres en caisse.

Les délégués ont démontré ensuite les progrès de l'association dans leurs localités respectives, mais surtout à Toronto et à Hamilton.

La convention doit se terminer demain soir.

Les femmes s'en mêlent

Une association de femmes protestantes vient en aide à la P. P. A.

Hamilton, 24 janvier

La Woman's Protestant association est réunie ici en convention sous la présidence de mademoiselle Margaret L. Sheppard, la femme confédérée anti-catholique.

Les délégués ne sont guère plus de 50. Impossible de savoir ce qui se passe à cette convention, ni même de connaître les noms des délégués.

Mlle Agnès Duhamel

Le 15 du courant, l'Institut Canadien-français d'Ottawa inaugurait ses séances littéraires par un brillant concert.

Les journaux avaient annoncé que Mlle Agnès Duhamel, qui nous revient de Paris après quatre années d'études sérieuses sous l'habile direction des maîtres de l'art, devait chanter " Le Rossignol " des " Noces de Jeannette " par Vincent d'Indy. C'en est assez pour attirer dans la salle de l'Institut tous les dilettanti de la capitale.

La soirée a été des plus charmantes et c'a été un succès ; nos compliments aux organisateurs et nos louanges les plus sincères, aux amateurs qui ont coopéré à la rendre aussi agréable.

Le quatuor de l'Institut a chanté avec entrain " La tempête " ; Mlle Louise Smith et M. J. R. Meer n'ont pas moins réussi dans un duo de Faust par Gounod et les " Deux Ténors ", vadeville en un acte par Labiche, ont été joués avec les vrais artistes.

Notons en passant qu'il y a du Coquelin dans ces deux artistes amateurs et qu'ils devraient nous jouer du Molière ; car ils ont le talent nécessaire pour interpréter les œuvres du grand maître.

La musique n'a pas été sans charme ; mais les honneurs de la soirée appartiennent sans conteste à Mlle Duhamel. Après quatre ans d'absence, elle nous est revenue toute parisienne, avec cette grâce parfaite des vraies artistes.

Si le chant est le ton naturel de l'imagination, il est aussi la parole du cœur, le reflet des sentiments de l'âme et l'expression des charmes de l'esprit. Chez Mlle Duhamel, c'est le cœur qui chante ; sa voix mélodieuse et pure parle à l'âme, captive l'esprit, séduit par ses intonations variées. Son chant est abné et naturel au point qu'elle exerce par l'harmonie de sa diction.

C'est avec un charme infini qu'elle a rendu nos parties les plus difficiles des Noces de Jeannette, " Le Rossignol. " Elle en a fait ressortir toutes les beautés, elle nous en a fait goûter tous les enchantements.

C'était tout à fait ravissant d'entendre le babil gracieux du rossignol, les harmonieuses mélodies qu'il module à la tombée du jour, rendus sans effort, avec une si étonnante perfection par notre artiste canadienne.

L'auditoire enthousiasmé applaudissait à outrance et Mlle Duhamel dut revenir sur la scène.

Cette fois, la gracieuse artiste chanta un " Ecce homo " de M. de Maistre, œuvre comique d'Arthur. C'était tout simplement ravissant de grâce, d'enjouement, de simplicité.

Les applaudissements redoublèrent, on aurait voulu l'entendre, l'entendre encore, l'entendre toujours.

Une troisième fois Mlle Duhamel revient et avec une mise parfaite nous déclare un monologue par Mlle Jenny Thénard de la Comédie française.

Je voudrais, M. le rédacteur, que vous eussiez l'avantage d'entendre déclamer Mlle Duhamel, car vous sauriez rendre justice à son remarquable talent.

Il est à espérer qu'avant longtemps Mlle Agnès Duhamel donnera un concert à Québec, où l'on sait si hautement apprécier le beau, le grand et l'idéal.

Hull, 22 janvier 1894.

ACHILLE TALBOT.

## COMMUNICATION

Les hommes d'affaires et les citoyens de Matane ont appris avec plaisir la nomination de M. James Donald Stewart, comme agent de la maison Price pour son établissement de Matane, en remplacement de M. J. R. Gauthier.

A peine au milieu de nous depuis une couple d'années, M. Stewart, autrefois de Glasgow, Ecosse, n'a su se faire que des amis de tous ceux qui ont eu l'avantage de le connaître. Nous ne pouvons que féliciter la maison Price pour le choix judicieux qu'elle vient de faire en la personne de M. Stewart, pour la représenter à Matane, où ses affaires périclitaient depuis plusieurs années.

Le nouvel agent de cette importante maison, qui fait des affaires avec la plupart des pays d'Europe, est un jeune homme instruit, qui a beaucoup voyagé, très actif et d'une urbanité qui enchante tous ceux qui ont à transiger avec lui.

Toutes ces qualités qui brillent au plus haut point chez M. Stewart, sont encore rehaussées par la présence de madame Stewart, dont le premier égoïsme à faire est de dire qu'elle appartient à la famille Patton, autrefois seigneurs de St-Thomas de Montmagy.

Madame Stewart est d'ailleurs très avantageusement connue à Matane où elle a déjà résidé pendant plusieurs années avant son mariage.

MATANE.

## CHAMPIONNAT

JOUTE DE HOCKEY

CRYSTAL (de Montréal)

VS

QUEBEC

AU PATINOIR

LES 25 JANVIER 1894

A 8 HEURES

Admission 25c. Sièges réservés 10c extra

Sièges d'orchestre, 25c extra. 23 jan.—4fr.

Nelson, Morris &amp; Oie

CHICAGO

Extrait de Bœuf

Le meilleur au monde

LIQUIDE OU SOLIDE

Par paquet de 1 once à 16 onces

COMMERCE DE GROS SOLICITEE

HENRI LORTIE, Agent

10 Bell's Lane Québec

22 jan.—3fr.

CADEAU DE " L'ELECTEUR "

A SES ABONNES

LE PLUS BEAU QUI AIT ENCORE ETE OFFERT PAR AUCUN JOURNAL CANADIEN

PAS DE COUPONS ! PAS D'ARGENT ! PAS DE TIMBRES-POSTE !

Nous offrons à TOUS, EN PUR DON.

50 VUES PHOTOGRAPHIQUES DE L'EXPOSITION COLOMBIENNE

La dernière merveille du Monde !

Pour \$25 de Photographies instantanées !

Un Panorama complet de la plus grande des Expositions Universelles !

On l'ont vu se dérouler l'image immortelle des Palais grandioses, des Dômes éblouissants, des imposants Portiques, des fiéres Statues, des Fontaines majestueuses, des superbes Installations d'exposants, des bondolles Vénitienues glissant sur les lagunes profondes, des Pavillons de toutes les nations, des Villages étrangers, des grands Cafés, de l'île Boisée, en un mot de tout ce qui a fait la gloire de la Cité du Réve, sans oublier

Le Fameux Midway Plaisance, ce Grand Bazar des Nations

Ceux qui ont visité l'Exposition

Ceux qui n'y sont pas allés

se sentiront revivre dans ces superbes gravures et les descriptions graphiques qui les accompagnent, ils éprouveront à nouveau les sensations de leur inoubliable voyage. Chacun d'eux s'écriera : " C'est comme si j'y étais encore ! "

A GRANDE COUR D'HONNEUR

Le plus majestueux spectacle qui ait jamais été offert au regard de l'homme.

LES CARAVELLES de Christophe Colomb

Reproductions fidèles de la Santa Maria, de la Nina et de la Pinta avec lesquelles Colomb découvrit l'Amérique.

LA PLUS GRANDE ROUE DU MONDE, l'une des merveilles de la mécanique moderne.

LE VAISSEAU DE GUERRE ILLINOIS

Fidèle reproduction de l'un des plus beaux modèles de l'art naval.

LA LOCOMOTIVE JOIN BULL

Le plus vif engin sérieux d'Amérique.

LE PALAIS DES MANUFACTURES

Le plus vaste édifice du monde entier, qui a coûté \$1,700,000, et couvre une enceinte de 44 arpents carrés.

A chacun de lire notre offre sans précédent

NOUS DONNERONS les 50 vues photographiques en question, plus un abonnement d'un an à un des meilleurs journaux agricoles et domestiques de l'Amérique, FARM AND FIRESIDE (abondamment illustré) qui tire à 300,000 exemplaires.

A toute personne qui nous paiera, pour elle-même ou un autre, un abonnement de six mois au tarif ordinaire (\$1.50) à L'ELECTEUR quotidien.

10 LE PANORAMA DE L'EXPOSITION, un grand porte-folio unique contenant 50 vues photographiques.

20 LE " FARM AND FIRESIDE " pour un an.

30 " L'ELECTEUR " quotidien pour 6 mois.

## TOUT CELA POUR \$1.50

Acceptez cette offre louée pendant qu'il en est temps.

Elle pourra être retirée !

Communiquez cette offre à vos voisins !

Ecrivez de suite à

" L'ELECTEUR, " Québec.

## LISTE DES PRODUITS PHARMACEUTIQUES

## MEDECINES BREVETÉES, Etc

A VENDRE PAR LA

## Maison LIVERNOIS



# LES DAMNÉS

DE

## L'INDE

Par MERY

—Au nom de la Providence, qui prend pitié des femmes, je vous ordonne de vous rendre auprès des Vadankéris, les Damnés de l'île, et de leur dire que, ce soir, vous serez leur chef, et qu'ils escorteront au désert trois pauvres femmes, les filles Davidson et moi.

Paul se leva, comme si une voix du ciel lui eût parlé ; il inclina sa tête et sortit pour exécuter l'ordre comme un esclave soumis.

Les sauvages exprimèrent leur joie par des démonstrations bruyantes ; ils s'occupèrent ensuite des préparatifs du départ.

En très peu d'instants, ils firent, dans le bois voisin, trois palanquins de lataniers garnis de velours des gazons et ornés de fleurs sauvages. Paul les aida dans ce travail, et cette distraction lui donna un peu d'adoucissement.

Après le coucher du soleil, Aurora, tenant par les mains les deux sœurs Davidson, dit aux Damnés :

—Mes amis, nous nous confions à vous et aux saintes étoiles de Dieu.

Les Vadankéris se disputèrent alors avec une grande vivacité, car ils voulaient tous porter le palanquin d'Aurora.

—Les yeux fermés, je vais choisir les quatre premiers, leur dit la jeune femme en riant.

Paul s'avança pour couvrir la chance heureuse d'être choisi, mais Aurora lui dit d'un ton sérieux :

—Votre place est à la tête de la caravane ; vous êtes chef de tribu.

Cela dit, elle prit place sur le palanquin ; les deux sœurs l'imitèrent, et on entendit dans les ténèbres une voix mélodieuse qui cria :

—En avant ! mes amis ! et à la garde de Dieu !

Et la caravane partit d'un pas ferme et résolu, comme parlaient les tribus nomades aux jours antiques des migrations, lorsqu'elles quittaient le sol stérile pour chercher le sol nourricier et le puits du désert.

VII

Dans une histoire, on ne peut raconter à la fois les événements qui se passent à la même date et en différents lieux. Il faut, de toute nécessité, donner la priorité aux uns et faire attendre les autres. Mais rien ne sera oublié ; tout doit concourir au but commun.

Un soir, par une mer calme, l'embarcation du "Breton" voguait sur la petite île de Fion, rocher désert où se payaient les rançons des prisonniers tombés aux mains des pirates de Timor.

Pour ne pas irriter les pirates et faire égarer ceux qu'on veut délivrer, on doit prudemment s'abstenir de manifestation hostile. Les Européens doivent avoir le courage de débarquer en amis sur l'île de la Rançon, sans jamais excéder le nombre deux. Ils se mettent de cette manière à la merci des pirates qui, sous un prétexte quelconque, peuvent prendre la raison, garder les prisonniers et même massacrer les parlementaires.

Le comte Raymond laissa les deux rameurs et descendit sur l'île ; il était accompagné d'un matelot de Nantes, qui parlait fort bien le malais et devait servir d'interprète au besoin.

Peu de temps après, trois pirogues sortirent d'une petite baie à l'ouest de Timor, et se dirigèrent vers le cocher désert.

Le comte Raymond était sans armes, il attendait les pirates debout sur la pointe du débarquement.

Cinq Malais presque nus et d'un aspect féroce sortirent des pirogues, et le comte ôta son chapeau et le salua poliment, comme il eût fait en présence d'une ambassade anglaise.

Le matelot nantais, peu rassuré par ces visages de Timor, faillit se jeter à la nage au moment où le comte Raymond le prit par le bras pour lui faire exposer le but de sa mission.

Les pirates écoutèrent le petit discours du matelot et firent conseil ensuite, avant de répondre. Le comte ramassait de merveilleux coquillages d'azur et d'argent, et les examinait avec l'attention d'un conchyologiste passionné.

Un pirate, chargé probablement de répondre au nom de

tous, parla au matelot et lui dit :

—On sait à Timor que le Français a pris des trésors à Benjemassing, et la tribu de fer demande mille piastres de plus pour la rançon du prisonnier Despremonts.

La réponse transmise au comte Raymond, le gentilhomme dit :

—C'est de la canaille qu'il faut bâtonner ; impossible de trouver parmi ces drôles un homme de bonne foi..... Transmettez-leur cette réponse.

Le matelot frissonna de tout son corps, et il se garda bien d'interpréter une phrase qui les aurait fait égorger sur-le-champ. Il prit donc sur lui de proposer, par-dessus le marché, les deux jeunes filles gardées à bord du "Breton."

Un Malais, transporté de joie, sauta au cou du matelot, et le comte Raymond, trompé par cette embrassade, qui ressemblait à une agression, tomba sur le Malais, l'arracha du cou de l'interprète et le renversa sur le rocher.

—C'est un témoignage d'amitié ! cria le matelot ; ce Malais est le père de nos deux jeunes filles esclaves.

Le comte s'excusa par signes, et le matelot compléta tout de suite la justification ; il y avait urgence ; les autres Malais avaient déjà mis les mains sur leurs crânes.

Un nouveau conseil de pirates fut tenu à l'écart, et il fut proposé au comte Raymond de conduire les deux jeunes filles ; on rendrait alors le prisonnier sans supplément de rançon.

Cela parut raisonnable, et la chaloupe partit avec le Malais pour ramener les deux prisonnières ; Raymond resta seul et ne daigna pas s'occuper des pirates ; il traça sur le sable une lettre, la première des lettres de l'alphabet, comme par habitude ; puis, se ravisant tout à coup et se reprochant la coupable inopportunité de cette initiale, il l'effaça et ne songea plus qu'à remplir jusqu'au bout sa mission et son devoir.

Une seule pirogue n'avait pas abordé l'île ; elle se tenait au large et à une distance qui ne permettait pas de distinguer les trois hommes qui la montaient. Des communications par signaux étaient établies entre cette pirogue et les cinq pirates. Lorsque la rançon et les deux prisonnières furent prêtes, la pirogue du large s'avança et déposa sur l'écueil un prisonnier européen, ou, pour mieux dire, un spectre à face livide, qui excitait la commisération et montrait sur tout son corps les traces d'une longue et douloureuse captivité.

Le comte Raymond fut touché aux larmes en voyant ce malheureux compatriote ; il serra ses mains du squelette, et le conduisit, ou, pour mieux dire, le porta jusqu'au banc de la chaloupe.

—Monsieur le comte, lui dit-il, vous trouverez à bord du "Breton" tous les soins que votre état réclame.

Le prisonnier témoigna d'abord quelque étonnement ; mais, trop faible pour demander une explication, il répondit par des gestes affectueux aux derniers mots bienveillants du comte Raymond.

Tout l'équipage était sur le pont pour recevoir le comte Despremonts, l'ami de Sarcouf, le prisonnier miraculeusement délivré. Le "Breton" était en fête.

Surcouf, debout sur l'échelle, attendait son ami en s'applaudissant du succès de l'entreprise. La chaloupe accosta le "Breton."

—Voilà notre ami Surcouf, dit le comte Raymond en montrant le capitaine au prisonnier de Timor.

Celui-ci leva la tête et salua Surcouf de la main, en posant un pied chancelant sur l'échelle du "Breton."

Surcouf examina l'homme qui montait, soutenu dans les bras du comte de Clavières, et, frappant du poing sur la rampe de l'échelle, il s'écria :

—Les bandits ! Ce n'est pas Despremonts !

Toutes les bouches répétèrent le cri de Surcouf. Le prisonnier délivré s'arrêta sur l'échelle, et, trop faible pour parler, il fit une pantomime qui signifiait :

—Puisqu'il y a erreur, faites-moi ramener à Timor.

(A suivre)

**MAISON A VENDRE**

Le No 118 rue d'Algonquin, maison en briques avec tout français et rez-de-chaussée complet, tenant dix chambres, plus parloir, chambre de bain, closets et grenier, aussi galerie et cour spacieuse.

Visible tous les jours.

Jan.-Jan.

# IL AIMAIT

le bon pain, le bon pâté, et la bonne pâtisserie mais son estomac était délicat.

# ELLE AIMAIT

à cuisiner, mais était fatiguée et malade du goût et de l'odeur du saindoux. Elle acheta de la Cottolene.

(la nouvelle graisse à frire)

# ILS S'AIMERENT

plus que jamais, parce qu'elle faisait de meilleurs plats et qu'il pouvait les manger sans crainte de conséquences désagréables pour l'avenir.

Maintenant

# ILS SONT HEUREUX

d'avoir trouvé la meilleure et la plus saine graisse à frire qui ait jamais été faite

# LA COTTOLENE.

préparée seulement par N.K. FAIRBANK & CIE, Wellington & Ann Sts., MONTREAL

# Spécifique du Dr Hall

# CURE INFALLIBLE

# POUR HOMMES FAIBLES, HOMMES NERVEUX

Guérir la DYSPEPSIE, l'HYPERESTHÉSIE, la FORCE PERDUE ou L'INCAPACITÉ de développer et renforcer les PARTIES FAIBLES, arrêter la DÉGÉNÉRATION, la MATURITÉ et régénérer les FONCTIONS altérées des ORGANES PROCRÉATEURS de la VIEillesse et des RÊGNOIRS

Il en a guéri des milliers, et nous garantissons qu'il vous guérira

Ne renferme pas de minéraux

PRIX \$1.00

A vendre chez votre pharmacien ou par la main cachetée

Consultations et avis gratuits

Préparé seulement par

BRANGE MEDICINE CO.

24 West 23rd street New-York

16 sept.-1 jan.

# La Société des Arts

# DU CANADA

(A RESPONSABILITÉ LIMITÉE)

CAPITAL-ACTIONS : \$100,000

Société établie dans le but de répandre le goût des ARTS, d'aider et d'encourager les ARTISTES

Incorporée par lettres patentes du gouvernement du Canada le 27 février 1913.

# GALERIES DE PEINTURES

Nos 1258 et 1259, rue Notre-Dame, Montréal.

L'une des plus riches Galeries de tableaux du Canada

Admission gratuite

De 10 A. M. à 4 P. M.

Tous les tableaux sont des originaux. Ils sont pour la plupart de l'école française, la première école moderne.

Cette société compte parmi ses membres des artistes très célèbres, tels que FRANK, CAIS, ROGERS, GOSSET, AUBLET, BARAU, PEZANT, PETITJEAN, MARIUS, ROY, SHERRER, SAUZY, et une foule d'autres.

Vente de tableaux à des conditions faciles. Prochainement DISTRIBUTION de tableaux entre les membres de la société et les porteurs de scriptum, le 24 janvier.

Prix du Scriptum : \$1.00

Demandez nos catalogues et nos circulaires.

# H. A. A. BRAULT

DIRECTEUR

23 oct. 1913

# Corriveau, Paré & Letellier

# AVOCATS

BUREAU No 51 rue St-Pierre

Au pied de la Côte Lamontagne

TELEPHONE 779

Bureau d'usoir

Philéas Corriveau, No 764 rue St-Valier

St-Sauveur.

Blaize Letellier, No 150 rue Des Prairies

St-Roch.

Jan.-Jan.

# AN IDEAL FAMILY MEDICINE

For Indigestion, Bilelessness, Headache, Dizziness, Nervousness, Constipation, Offensive Breath, and all disorders of the Stomach, Liver and Bowels.

RIPIANS TABLETS

are given promptly. Particular attention is given to the application to the most delicate cases.

May be ordered from your pharmacist or by mail from the nearest druggist.

COMPAGNIE

—DES—

# MOULINS A PAPIER

DE MONTREAL

(Moulin à Papier du St-Laurent)

Manufacture et vente de

Papier à Livres,

Papier Teinté,

Papier No 3 A JOURNAUX,

Papier COLORE POUR AFFICHES

Papier manille blanchi et écoré,

Papier brun d'emballage de palette,

Papiers spéciaux sur commande. Prix spéciaux pour fortes commandes. Notre spécialité de fournitures journalières par correspondance. Demandez les échantillons et les prix avant de donner vos commandes.

BUREAUX ET MAGASINS

584 à 588, rue Craig,

MONTREAL

Telephone No 2699

12 nov. 1913-1 jan.

Sirof de Térébenthine du Dr La-violette, grande bouteille, 36c

chez Livernois.

# L'ELECTEUR

Société de Construction Permanente de Québec

28, RUE SAINT-JEAN

# A VENDRE

PLUSIEURS PROPRIETES situées dans la ville, quelques-unes dans des localités propres au commerce. Prix variant de \$100 à \$1200.

UNE PROPRIETE, RUE LATOURELLE, Nos 12, 14, 16, louée \$17.50 par mois.

UNE PROPRIETE, coin des RUES HALL-DIMOND et MONT-CARMEL, occupée par le Conseil Schwartz.

DEUX PROPRIETES, Quartier Montcalm, RUE VIVIER, Nos 15 et 20 et rue BERTHELOT, No 20.

UNE PROPRIETE St-Charles de Bellechasse, bon poste de commerce. Possession immédiate.

UNE PROPRIETE au pied de la Côte du Cap Rouge.

QUAIS et MAISON RUE CHAMPLAIN, à louer ou à vendre.

Conditions de remboursement faciles. L'acheteur peut payer une partie du prix comptant et le balancer par versements calculés pour les termes qui lui conviennent.

PLUSIEURS LOGEMENTS à louer dans la ville.

G. GOURDEAU, Secrétaire.

19 Jan.-1 jan.

# NATIMET & LEGARE

273 RUE ST-PAUL

NOTRE assortiment de Voitures d'été ver est complet et présent !

Sticks "GLADSTONE" Carriols "GLADSTONE", nouvelle voiture à remorque, remplaçant de l'ancien modèle, Carriole Double, Etc., Etc., et 25 autres modèles.

Venez voir avant d'acheter et vous serez satisfait.

Guéris la DYSPEPSIE, l'HYPERESTHÉSIE, la FORCE PERDUE ou L'INCAPACITÉ de développer et renforcer les PARTIES FAIBLES, arrêter la DÉGÉNÉRATION, la MATURITÉ et régénérer les FONCTIONS altérées des ORGANES PROCRÉATEURS de la VIEillesse et des RÊGNOIRS

11 octobre 1913

# LAVIGNEUR & HUTCHISON

# PIANOS & ORGUES

141 RUE SAINT-JEAN HAUTE-VILLE

Souls agents à Québec des célèbres Pianos Mendelssohn Piano Co

Reimers Piano Co

Berlin Piano & Organs Co

GRAND ASSORTIMENT DE PIANOS KRA-NICH & BACH

Nous avons constamment en mains des Pianos d'occasion dans tous les prix et des conditions de paiement facile.

Vieux instruments pris en échange

Accords et réparations exécutés promptement

TELEPHONE 891

5 déc.-1 jan.

# DEMANDE

Un bon, vigoureux et actif représentant pour l'agence de notre Kooline Fuel, Saver and Fanlight, pour la ville et les environs. Article recommandable. Bon profit. Des manufactures, hôtels et familles l'emploient déjà. Adressez avec timbre-poste The Kooline Fuel Co., Windsor, Ont. 5 m & h

# PIANOS

Ce qui suit est le rapport officiel des juges de l'Exposition Coloniale de Chicago.

Messrs. O. NEWCOMB & Co., Toronto.

Chers Messieurs "Newcombe & Co" ont obtenu un jugement pour la qualité de son d'un haut degré d'exécution, piano et musical, avec une exécution et puissance qualitatives de durée ; touche ferme, élasticité et promptitude, les meilleurs matériaux et la plus haute classe de main d'œuvre se trouvent dans ces pianos, les boîtes sont artistiques et d'un fini parfait.

Signé HUGH A. CLARK Com.

Seule agence à Québec, Bernard fils & Co Newcombe

A part les Pianos "Newcombe", nous avons aussi l'agence des marques suivantes : Evans Brothers, Co, New Sohmer, etc., etc.

# HARMONIUMS

"Thous Organ Co., Cornwall Co."

Instrument de musique et d'harmonies et instruments de musique de toute espèce. Accord de Pianos, Orgues, etc., etc., etc.

# BERNARD FILS & CIE

Éditeurs de musique

5 rue St-Jean, porte voisin de M. Cyr, Duquet, horloger.

# QUE EST LE MALADE

Il serait bien difficile à quiconque de prouver que tel ou tel malade n'a pas été guéri avec les Remèdes Sauvages de J. E. P. Racicot, qui ne sont composés que d'herbes et de racines. Il n'y a pas un effet de malade qui résiste à l'efficacité de ces remèdes. Voici quelques causes de maladies qui sont le plus promptement et le plus sûrement guéries par les Remèdes Sauvages de J. E. P. Racicot, et une foule d'autres qui seraient trop nombreux à énumérer. Mais quelle que soit votre maladie, recourez aux remèdes sauvages de J. E. P. Racicot, et vous ne pouvez vous en repentir. Adressez-vous pour cela à l'Enseigne du Dr Sauvage chez

# J. E. P. RACICOT

No 25, RUE ST-JOSEPH, Saint-Roch, Québec.

# PHENIX

DE HARTFORD

Capital en argent... (ESTABLISHED 1850) 2,000,000.00

Dépôt au Gouvernement du Canada 200,000.00

Assurés pour pertes par incendie... 6,074,386.90

Reclamations payées depuis l'organisation de la Compagnie... 51,144,741.34

SUCCURSALE DU CANADA

Bureau principal : MONTREAL

Smith & Lally

Géant général

J. G. Brunet, agent général

Jos. LePage, agent spécial pour Québec et la campagne.

Elle Noël, agent spéciale pour St-Sauveur.

BUREAU DU JOUR : 135, rue St-Pierre, St-V. BUREAU DU SOIR : 908, rue St-Roch, St-Roch. 1 déc.-1 jan.

Liniment : Minard on vente partout.

# PACIFIQUE CANADIEN

# QUEBEC à MONTREAL

—ET—

TOUS LES POINTS DU SUD-EST ET DE L'OUEST

LES TRAINS EXPRESS QUITE-RONT

LA STATION DU PALAIS

11.10 p.m. 11.30 p.m.

Faisant raccordement à Montréal avec tous les trains pour Toronto, Détroit, Chicago, Ottawa, Winnipeg, Vancouver, St-Paul Minneapolis, Boston et tous les points de la Nouvelle Angleterre.

Tous les jours, 4 dimanches Excepté

Billets et renseignements fournis sur demande par les agents du Pacifique Canadien.

Agent local pour le Québec

Bureaux des billets du Québec

HOTEL ST-LOUIS

et STATION DU PALAIS

3 Jan.

# CHEMIN DE FER DE QUEBEC à LAKE ST-JEAN

Le 1<sup>er</sup> janvier, le 1<sup>er</sup> novembre 1891, les trains partent de Québec pour Saint-Amir, Québec, et arrivent à destination, excepté les dimanches

DEPART DE QUEBEC

## EDITION DU SOIR

**ANNONCES NOUVELLES**

Bonne Rhumal.  
Sirop de Térébenthine du Dr Lavolette.  
Théâtre Royal.  
Les pilules violettes Humphrey.  
Carnaval.—Syndicat de Québec.  
Bal des citoyens.—Geo. Rolt White.  
Académie de musique.  
Magasin à louer.—L. Hethington.  
Vente de librairie, articles de fantaisie.—  
R. H. White.  
Pour le Carnaval.—Théophile Bédard.

JEUDI, 25 JANVIER 1894

## Le séminaire de St-Sulpice et "l'Electeur"

Le 8 de ce mois, l'Electeur a publié au million d'une longue dépêche de Montréal la note suivante :

"Le séminaire de Montréal a acheté des piastres de banque pour un demi-million de piastres, vendues à 100 pour cent de ce genre s'élèvent maintenant à plus de deux millions."

Il paraît que cette affirmation n'est pas exacte, et qu'elle a offensé les messieurs du séminaire de St-Sulpice.

Interrogé sur ce qu'il y avait de vrai en cette dépêche par notre confrère du Monde, M. l'abbé Larue, procureur du séminaire et actuellement supérieur temporaire en l'absence de M. l'abbé Colin, aurait répondu :

"Rien, absolument rien, a dit le procureur. La chose est complètement fautive et fabriquée de toute pièce, comme tout ce qui a été écrit depuis quelque temps à propos du séminaire et de ses biens."

"Je vous assure que dans le Monde que cela est faux et n'est absolument la vérité de cette allégation."

Il est évident que l'information n'était pas exacte, puisque M. le supérieur la contredit formellement.

Nous voulons cependant qu'il soit bien compris que cette information n'a pas été originaire dans nos bureaux et encore moins été fabriquée par nous.

En effet, la nouvelle a été télégraphiée de Montréal à la Presse associée. On peut s'en convaincre en ouvrant le Chronique de samedi 6 janvier. Dans sa dépêche de Montréal, on peut lire au milieu de la 6e colonne de la 1ère page, ce qui suit :

"The Seminary of Montreal this morning invested half a million dollars in stocks. They have now over two millions invested in Canadian securities."

Traduction

"Le séminaire de Montréal a fait ce matin un placement d'un demi-million en stocks. Il a maintenant plus de deux millions placés en valeurs canadiennes."

Comme on peut le voir, la bonne foi du Chronique a été surprise comme celle de l'Electeur.

Nous le regrettons d'autant plus que les ennemis du Séminaire sont évidemment emparés de cette nouvelle et l'exploitent contre lui.

Une dépêche particulière de Montréal nous apprend la mort de M. L. A. P. Barthe, courtier d'assurance.

M. Barthe a expiré ce matin à 5 heures, à peine âgé de 40 ans. Il avait été pris d'une attaque de cœur, et est décédé en juillet dernier.

Nos vives condoléances à sa jeune famille en deuil.

Les funérailles sont annoncées pour samedi après-midi à 1 h. 45.

## LE EN FAVEUR DU CARNAVAL

Grande répétition de l'attaque ce soir

BONNES NOUVELLES DE PARTOUT

La ville menacée d'un envahissement

LETTRE DU GOUVERNEUR GENERAL

LE CONCERT — LE FORT CHATEAUGUAY — LE "MONTAGNAIS"

Les excentricités du Carnaval en fabregé

CARNAVAL !—Ce seul mot évoque l'idée burlesque, même chez ceux auquel il est le moins familier.

Dans certains pays, il y a de véritables traditions carnavalesques, et à chaque année à pareille époque on voit surgir les mêmes monstruosités.

L'our un coup d'essai, le Carnaval d'hiver de Québec promet d'être un véritable tour de force.

Qu'on en juge par une courte nomenclature à bâton rompu des plus bizarres choses que l'on verra à Québec la semaine prochaine :

Un château de glace transparent comme du cristal, défendu par de vrais soldats et de vrais canons, attaqué par des raquettes armées de chandeliers romains.

Un gouverneur général en train sauvage tiré par la jeunesse québécoise.

Des équipages fantastiques traînés par des bicyclettes.

Des cariboux et des chevreuils vivants promenés en pleine civilisation.

Un camp de Pieds Noirs.  
Un gipsan capable de chasser.  
Un hôtel pouvant loger une douzaine d'écoliers.

La justice sous la figure allégorique ordinaire.

Une forêt sous tente de neige.  
Des bateaux passant à travers d'énormes banquises comme en eau claire.

De la musique ! de la musique ! de l'excentrique ! de la féerie !

M. Eric Dorion, secrétaire du comité du Carnaval, a reçu une lettre du capitaine Hewitt, aide-de-camp du gouverneur général, l'informant que leurs Excellences arriveront à Québec mardi matin dans leur magnifique char spécial, à bord duquel il déjeunent.

M. Hewitt ajoute qu'à dix heures leurs Excellences se mettront à la disposition du Comité et agréeront le moyen de locomotion qui aura été choisi.

Le comité va probablement opter pour l'immense toboggan du "Frontenac", auquel s'attellera la jeunesse québécoise.

A propos, quelqu'un suggérerait l'autre jour au comité d'offrir au président, l'hon. M. Joly de Lotbinière, devrait prendre place à côté de Lord Aberdeen.

En réponse, M. Joly a eu un mot charmant : "I am going with the boys," a-t-il dit.

Son Excellence prendra part à la grande procession dans son propre équipage et guidera la grande sortie de l'Écluse.

Dans toutes les familles, on prépare la toilette des jeunes pour le bal, afin de leur donner l'occasion de rencontrer les enfants de Lady Aberdeen qui assisteront, dit-on.

Comme on le voit, leurs Excellences sont prodigieuses, afin d'aider au succès du Carnaval.

Le comité de musique s'est surtout appliqué à faire grand, et le programme que nous avons sous les yeux nous prouve qu'il a parfaitement réussi.

On entend un concert des ensembles vraiment formidable.

Les choristes de l'Union Commerciale et du Québec, par exemple, chantés par tous les raquetteurs réunis et accompagnés de toutes les musiques présentes, 300 chanteurs et 125 instruments.

Les choristes de l'Union Commerciale et du Québec, par exemple, chantés par tous les raquetteurs réunis et accompagnés de toutes les musiques présentes, 300 chanteurs et 125 instruments.

Les choristes de l'Union Commerciale et du Québec, par exemple, chantés par tous les raquetteurs réunis et accompagnés de toutes les musiques présentes, 300 chanteurs et 125 instruments.

Les choristes de l'Union Commerciale et du Québec, par exemple, chantés par tous les raquetteurs réunis et accompagnés de toutes les musiques présentes, 300 chanteurs et 125 instruments.

Les choristes de l'Union Commerciale et du Québec, par exemple, chantés par tous les raquetteurs réunis et accompagnés de toutes les musiques présentes, 300 chanteurs et 125 instruments.

Les choristes de l'Union Commerciale et du Québec, par exemple, chantés par tous les raquetteurs réunis et accompagnés de toutes les musiques présentes, 300 chanteurs et 125 instruments.

Les choristes de l'Union Commerciale et du Québec, par exemple, chantés par tous les raquetteurs réunis et accompagnés de toutes les musiques présentes, 300 chanteurs et 125 instruments.

Les choristes de l'Union Commerciale et du Québec, par exemple, chantés par tous les raquetteurs réunis et accompagnés de toutes les musiques présentes, 300 chanteurs et 125 instruments.

Les choristes de l'Union Commerciale et du Québec, par exemple, chantés par tous les raquetteurs réunis et accompagnés de toutes les musiques présentes, 300 chanteurs et 125 instruments.

Les choristes de l'Union Commerciale et du Québec, par exemple, chantés par tous les raquetteurs réunis et accompagnés de toutes les musiques présentes, 300 chanteurs et 125 instruments.

Les choristes de l'Union Commerciale et du Québec, par exemple, chantés par tous les raquetteurs réunis et accompagnés de toutes les musiques présentes, 300 chanteurs et 125 instruments.

Les choristes de l'Union Commerciale et du Québec, par exemple, chantés par tous les raquetteurs réunis et accompagnés de toutes les musiques présentes, 300 chanteurs et 125 instruments.

Les choristes de l'Union Commerciale et du Québec, par exemple, chantés par tous les raquetteurs réunis et accompagnés de toutes les musiques présentes, 300 chanteurs et 125 instruments.

Les choristes de l'Union Commerciale et du Québec, par exemple, chantés par tous les raquetteurs réunis et accompagnés de toutes les musiques présentes, 300 chanteurs et 125 instruments.

Les choristes de l'Union Commerciale et du Québec, par exemple, chantés par tous les raquetteurs réunis et accompagnés de toutes les musiques présentes, 300 chanteurs et 125 instruments.

Les choristes de l'Union Commerciale et du Québec, par exemple, chantés par tous les raquetteurs réunis et accompagnés de toutes les musiques présentes, 300 chanteurs et 125 instruments.

Les choristes de l'Union Commerciale et du Québec, par exemple, chantés par tous les raquetteurs réunis et accompagnés de toutes les musiques présentes, 300 chanteurs et 125 instruments.

Les choristes de l'Union Commerciale et du Québec, par exemple, chantés par tous les raquetteurs réunis et accompagnés de toutes les musiques présentes, 300 chanteurs et 125 instruments.

Les choristes de l'Union Commerciale et du Québec, par exemple, chantés par tous les raquetteurs réunis et accompagnés de toutes les musiques présentes, 300 chanteurs et 125 instruments.

La désagréable température de la nuit dernière a inspiré des craintes à bien des personnes pour les constructions en glace du Carnaval.

Heureusement, rien n'a souffert.

An contraire, certains ouvrages en neige, comme le fort de Châteauguay, par exemple, ne s'en portent que mieux. La température s'étant subitement refroidie de plusieurs degrés, a soudé en un seul corps ces constructions faites de blocs de neige, et les a recouvertes d'une couche de verglas d'un très bel effet.

La statue de Jacques Cartier ne s'en porte pas plus mal non plus. Elle est demeurée inébranlable sous les coups de la rafale.

Quant au château de glace, il est peut-être plus solide que le mur sur lequel il est construit.

M. Siméon Lesage, député ministre des Travaux publics, s'est engagé à décorer tous les édifices publics à Québec durant le Carnaval.

Tous les citoyens devraient commencer immédiatement à poser leurs balais et à paviser leurs demeures et les rues.

La décoration d'une ville lorsque tous les citoyens y mettent la main, c'est le motif du succès d'une fête.

Qu'on se le dise et que pas une résidence ne soit privée de pavillon durant le Carnaval.

M. Lafamme a informé le comité que le musée et la galerie des peintures de l'Université Laval seront ouverte mardi et jeudi prochain. Le public sera admis à les visiter gratuitement.

Assemblée du comité du Bal des citoyens, vendredi, à 4 h. 30 p. m., à l'Hôtel de Ville, et du comité de réception à 4 h. p. m.

Nouvelles souscriptions : W. Dow & Cie, Montréal, \$50; P. Dignard, \$10; Young & Cie, \$10; Jos. Dubé, \$5; C. F. Camp, \$5.

Les souscriptions particulières atteignent probablement \$10,000.

En pressant ainsi de but en blanc, la Cité, qui aurait dû souscrire la première, aurait mauvaise grâce à retarder plus longtemps à verser le millier de piastres qu'on lui demande.

Nous croyons savoir que le rapport du sous-comité nommé pour trouver les voies et moyens sera favorable.

Le comité des finances se réunit ce soir à 7 h. 30. C'est à lui qu'incombe de sauver l'honneur de la ville et d'assurer le succès du Carnaval.

M. Jobin commencera demain la pose des statues de place de la Baillie. Les piédestaux sont déjà prêts depuis quelques jours. Les statues en question sont celles de Mgr Laval, premier évêque de Québec, Champlain, le fondateur de cette ville, et le Père Jésuite DeBrière, le fameux missionnaire qui a été martyrisé par les Indiens.

M. McCulloch de Winnipeg, le champion des patineurs d'Amérique, et M. Graham, le renommé coureur à la raquette, sont attendus à Québec aujourd'hui ou demain.

A huit heures précises, demain soir, vendredi, aura lieu dans la salle de gymnase, marché Montcalm, la dernière répétition générale des chœurs et musiques qui participent à la démonstration musicale du Carnaval, jeudi prochain, le 1er février.

Tous les amateurs, chanteurs et instrumentistes, sont priés d'être punctuels attendu que les billets d'admission dans la salle et sur l'estrade seront distribués à chacun pendant cette répétition. Seuls les amateurs et les membres de la presse seront admis à cette répétition.

Parmi les clubs de hockey qui prendront part au grand tournoi, on mentionne l'Éclair d'Ottawa, un détachement de Morrisburg, un autre de Winnipeg et un autre de Yarmouth, N. E.

M. A. D. Stevens, l'éminent patineur de St-Jean, N. B., prendra part au tournoi du patin.

—Nous avons le plaisir de publier la lettre suivante de M. L. Rubenstein :

M. D. WATSON, Secrétaire du comité du patin, Entrez pour toutes les courses rapides Harry Hude, Toronto, Ont., et Harle Davidson, St-Paul, Minn. Je pars pour New-York et ferai mon possible pour faire descendre à Québec les célèbres patineurs qui étaient entrés pour le Carnaval de Montréal.

L. RUBENSTEIN, Ass. Am. Patin, Canada. Les entrées pour les différents concours du patin seront reçues jusqu'au 27 courant au soir, et pour les courses en raquettes jusqu'au 30.

Un détachement de la Garde Nationale de l'Etat du Maine viendra à Québec durant le Carnaval.

—L'ordre de conseil a été passé leur accordant la permission de passer la frontière.

Parmi les coureurs en renom qui prendront part aux courses en raquette, on mentionne MM. E. McMahon, E. G. Sykes et A. G. Sykes, de Montréal, "Bob" Davis, de Lachine, etc.

Répétition de l'attaque de la forteresse ce soir.

Tous les raquetteurs devront se réunir à la Salle des Manœuvres, en costume avec raquettes, à 7 h. 30 précises.

Aucun doute que grand nombre de citoyens assisteront à ce simulacre d'attaque.

Les Indiens de Lorette camperont sur l'Esplanade et non sur le terrain de l'ancien Parlement.

On a promené le rouleau compresseur toute la journée hier pour préparer le terrain.

## L'ELECTEUR

Le numéro - Carnaval du "Telegraph"

UN BIJOU

Nous avons sous les yeux le numéro - Carnaval du Daily Telegraph.

Tout est une révélation. Tous les records sont enfoncés. Nous n'y voyons pas seulement le succès d'un confrère, mais aussi un honneur pour la ville. On a bien réfléchi les numéros du Star; eh bien, voilà quelques choses de mieux.

Trente pages de texte et d'illustrations ont la richesse des contours le dispute à la finesse de la gravure. Deux grandes planches en couleurs représentant le Château de Glace et Québec en hiver servent de supplément à la dernière page, c'est un hymne à Québec, en vers et en prose, en français et en anglais, LeMay, LeMoine, Faucher de Saint-Maurice, Fairchild, Alden, Legendre, Harper, Storey, Yank E. Doodle, etc., signent la partie littéraire. Livernois, Vallée, Notman, et les amateurs de Québec M. M. J. K. Kennedy et J. E. Vincent fournissent les photographies. Leurs Excs. lord et lady Aberdeen et leur intéressante famille, une masse de délicieux croquis d'hiver, les plus belles résidences de Québec de la Grande Allée à St-Roch, de St-Sauveur, les groupes imposants d'édifices et de portails marqués; tout cela se déroule sous l'œil charmé du lecteur.

Le prix de ce luxueux et rutilant cahier n'est que de 35 cents l'exemplaire.

C'est bien le plus joli cadeau que l'on puisse envoyer à ceux de ses amis qui ne pourront venir au Carnaval.

## Opéra français pour le Carnaval

M. Théophrast Hamel nous annonce ce matin qu'il a conclu des arrangements pour faire venir à l'Académie de Musique la troupe d'opéra français de Montréal, pour toute la semaine du Carnaval.

L'opéra sera fermé à Montréal, et toute la compagnie viendra à Québec avec un orchestre plus puissant que la dernière fois.

Six soirées et trois matinées : on donnera Le cœur et la main, La fille du Tambour Major (redoublant avec instance), Le grand Mogol, etc. Samedi, le 3 février après-midi, la troupe de comédie française jouera Zaïre de Voltaire, au bénéfice de la St-Vincent de Paul.

Ce sera une semaine de gala, on le voit, et visiteurs et citoyens ne seront pas en peine de leurs soirées.

Plans de la salle seront déposés demain matin au Contrôle de l'Académie.

## Compagnie Franco-Canadienne

Au Théâtre Royal

Hier soir il nous était donné d'entendre une fois de plus, les artistes de la compagnie Franco-Canadienne dont le talent est celui de plaire à la société de Québec.

Mlle Blanche de la Sablonnière dans le rôle de "Blanche St-Valier" est tout à fait charmante, son jeu est noble, elle fait preuve d'un grand savoir; dans son rôle, c'est la jeune fille continuellement poursuivie par les exigences d'une femme, sa mère, qui veut lui faire épouser un vieil avare qui s'est enrichi par le crime et le vol.

Mme St-Valier dans le rôle est tenue par Mme Numa, est cette femme acariâtre qui ne vit que pour l'or et les grands maîtres mais qui s'occupe guère du bonheur de sa fille. L'exécution de Mme Numa est celle de l'artiste accomplie, elle joue avec un brio continu.

M. Louis Labelle dans le rôle de l'Exilé fait preuve une fois de plus, qu'il est d'une force hors de toute critique.

M. Dumas, dans le rôle d'Adrien L'Amoureux d'Amour de Blanche St-Valier, fait foi de son talent en passant par-dessus tous les obstacles qui s'opposent à son amour; il est amoureux très dévoué et aimant.

M. A. V. Brazeau, que nous aimons, tous jours à revoir, fait lire, faire lire et les plus sérieux; dans son rôle de Josephite, cabaretier, il est la personnification du type canadien, son nom n'est pas à refaire.

M. Marcus a joué son rôle d'avare d'une façon courtoise.

M. M. Menseau et Bertin ont très bien réussi.

M. Filion dans le rôle de Cayon, cabaretier, a secondé M. A. V. Brazeau d'une manière assez bien.

La compagnie Franco-Canadienne change de programme ce soir, elle se fera, on le verra, ainsi que demain et samedi dans un nouveau drame intitulé "Le Châtiment".

Que Québec ne manque pas d'aller apprécier les artistes Canadiennes-Franco. Représentations de gala la semaine prochaine.

## Accident de chemin de fer

Trois chars d'un convoi du Grand-Tronc ont déraillé hier matin par suite de la rupture d'un rail.

Personne n'a été blessé.

Ce qui fait, aujourd'hui, demander à un remède, c'est des les symptômes premiers d'entraver ses progrès. Un pas malade plus délicat à soigner que le rhume, à cause des complications redoutables qu'il peut entraîner. Avec quelques doses de HAMPE RHUMAL on enrayera le rhume le plus opiniâtre, et, chose essentielle, il n'en reste plus de trace. L'action du HAMPE RHUMAL est, pour ainsi dire, instantanée; tous les malades le constatent avec satisfaction.

25 cts la bouteille en vente partout.

## Pour le Carnaval

Vendredi, le 26 du courant, sera offert en vente chez M. Théophile Bédard, 172 rue St-Jean, un grand lot de coton blanc valant 13 cts pour 8 cts (par pas moins d'une pièce). Aussi un grand lot de canotiers de laine pour dames (grands manchettes) valant \$1.18 pour 70c. Pantalons tricotés, pour pardessus, pour fillettes (bottes), seront vendus à grande réduction pour la semaine du Carnaval.

P. S.—La vente du coton blanc et des ventes en laine pour dames commencent vendredi à 9 heures.

THEOPHILE BÉDARD, 172 rue St-Jean.

## La "Montreal News Co." donne une commande de 1,000 copies

Samedi dernier, la Montreal News Co. a commandé 1,000 copies du numéro souvenir du Carnaval du Daily Telegraph.

Le gérant, M. Brophy, qui a eu en mains des milliers de ces numéros pendant les carnavaux de Montréal, a adressé la lettre suivante au Daily Telegraph :

Monsieur,

Grâce à votre courtoisie, j'ai eu le plaisir d'examiner une copie épreuve du numéro souvenir du Carnaval du Daily Telegraph et j'ai eu en position de dire qu'il est de premier ordre et au point de vue littéraire et au point de vue du fini artistique, et jette le plus grand éclat sur l'entreprise du Telegraph et la maison qui peut exécuter semblable travail.

HENRY BROPHY, Gérant Montreal News Co.

Les deux suppléments qui accompagnent le numéro sont maintenant exposés dans les vitrines du Telegraph. Ils sont reconnus comme les plus jolis ouvrages coloriés qui aient jamais été donnés avec un numéro-carnaval.

Les citoyens de Québec doivent être fiers de l'esprit d'entreprise de la maison qui a fait la publication d'un pareil souvenir de notre grand carnaval.

Mis en beau tube prêt à être expédié par la maille ou envoyé à toute adresse au Canada ou aux États-Unis sur réception de 40 cents.

Vente de librairie, articles de fantaisie, etc.

Nous appelons tout particulièrement l'attention de nos lecteurs sur l'annonce de la vente du stock de librairie et papeterie de M. Matthew Miller, au No 59 rue Saint-Pierre, poste que M. Miller occupe depuis vingt-cinq ans, et qu'il est forcé d'abandonner par la maladie.

Tous opipitères, rhumes, grippe, bronchites, guérison sûre par le Baume Rhumal 2 cts la fiole. En vente partout.

Cigares Carnaval

Tous ceux qui veulent se procurer le cigare Carnaval pourront le faire en se rendant chez M. Jos. Côté, 355 rue St-Paul, Palais, où il est vendu en gros et en détail.

M. Côté a aussi en stock toutes les marques de cigares les plus populaires.

Téléphone 1036.

## Demandé

Mme Oct. Lemieux demande une servante pour se rendre généralement utile. S'adresser 205 rue St-Jean.—23-41s.

Vente du stock de P. E. Venner

A 10 heures précises, mardi matin, 30 janvier, commencera la vente en lots pour le commerce d'un stock en marchandises sèches de \$14,000. M. Grenier, l'encanteur populaire, affirme que pour ce moment, le Carnaval ne le dérangera pas, mais comme il est bon québécois, il fera marcher la vente cependant pour être libre les autres jours; il a dit précédemment qu'il y a des années, qu'il n'a eu à surveiller la vente d'un aussi beau stock. Le comité du Carnaval apprendra sans doute avec plaisir, que cette vente va amener à Québec au-delà de 200 3e nos marchands les plus à l'aise, appartenant aux districts environnants Québec.—24-j n o.

Avis

Cloches à monter à Saint-Ambrise, Lorette. Informations au Saint-Ambrise. Soumissions reçues jusqu'au 27 courant.

24-21s. GUIL. GIBOUX, ptre.

## SERVICE ANNIVERSAIRE

Lundi, le 29, à 8 heures précises, sera chanté dans l'église de St-Michel de Bellechasse le service anniversaire de M. William Forgues.

Parents et amis sont priés d'y assister.

25-jan-31

## DECES

ROUBEAU.—Décédé le 25 courant, à l'Hôpital-Général, à l'âge de 76 ans, M. Thomas Roubreau, menuisier.

Son service et sa sépulture auront lieu à l'Hôpital-Général samedi à 7 h. 15 précises.

Parents et amis sont priés d'y assister.

## Grande course

Comme nous le disions, il y a quelques jours, Québec est l'objet d'une magnifique piste sur la rivière St-Charles. Tout est maintenant prêt, bâteaux, etc., aussi nous pouvons voir tous les jours une vingtaine d'amateurs qui s'en donnent à cœur joie, grâce à la générosité du comité des sports du carnaval, les propriétaires, MM. Julien et Mathieu, sont en état d'offrir trois jours de course pendant le carnaval. Ces troites commenceront le 29 de janvier. Voici le programme :

LUNDI, 29  
Course de cinq milles.....\$100  
" 2 3/4 ".....75

MARDI, 30  
2 milles sans arrêt 2 dans 3.....\$75  
2 3/4, trotteurs et amateurs.....100

MERCREDI, 31  
Course nommée.....\$587.00  
Bourse ouverte, trotteurs et amateurs. 100  
Les règlements de l'Association Nationale prévautront.

Les entrées seront closes jeudi, le 25 janvier et devront être adressées à Jos. Julien, 48 rue St-Jean, Haute-Ville.

## Académie de Musique

Semaine du Carnaval  
Huit représentations d'Opéra Français

PROGRAMME

Lundi, matinée à 2 h. 30.—Le cœur et la main

Lundi soirée 8 h.—La fille du Tambour Major

(Au troisième acte entrée triomphale des Français à Millan avec canons, fanfare, chevaux, cent exécutants sur la scène)

Mardi, matinée 2 h. 30.—Les cloches de Corneville

Mardi, soirée 8 h.—Le Grand Mogol

Mercredi, soirée—La fille de Mme Angot (Ce spectacle finira à 10 h. 15 pour l'avantage de ceux qui désirent assister au bal du Gouverneur général)

Jeudi, soirée—Bo-nce

Vendredi, soirée—Le cœur et la main